**A l’Assemblée, le gouvernement persiste et la majorité vote**24 NOVEMBRE 2020 PAR ILYES RAMDANI

Sur la défensive, l’exécutif a maintenu mardi, à l’Assemblée nationale, un cap largement critiqué. La loi de « Sécurité globale » a été votée par une majorité divisée mais soutenue par la droite et l’extrême droite.

Comme un symbole, Gérald Darmanin et Jean-Michel Blanquer ont pris place l’un à côté de l’autre. Les ministres de l’intérieur et de l’éducation nationale ont été, bien malgré eux, au centre d’une séance parlementaire tendue mardi. Ils ont pu constater, dès leur arrivée à l’Assemblée nationale, l’impressionnant dispositif policier déployé pour encadrer une manifestation de « gilets jaunes ».

Il n’était pas question de recul, pourtant. La séance a même été marquée par le vote en première lecture de la loi de Sécurité globale, par 338 voix pour, 104 contre et 66 abstentions. De nombreux élus avaient pourtant dénoncé une loi « dangereuse pour les libertés publiques », à l’instar des députés du collectif Écologie, démocratie et solidarité, parmi lesquels Matthieu Orphelin, Delphine Batho ou Cédric Villani. Tous les élus socialistes, communistes et insoumis ont voté contre.

Largement soutenu par les élus Les Républicains (LR) et Rassemblement national (RN), le texte a divisé jusque dans les rangs de La République en marche (LREM), dont 40 des 270 élus votants n’ont pas approuvé la proposition de loi (10 votes contre, 30 abstentions).

C’est dans ce climat politique que s’était tenue, plus tôt dans l’après-midi, une séance de questions au gouvernement dont la première avait donné le ton. Le communiste André Chassaigne est revenu sur les révélations de Mediapart et de Libération au sujet du syndicat Avenir Lycéen et de ses liens avec la Rue de Grenelle. « Les jeunes se sentent trahis, a lancé le député. Vous leur devez la vérité. » Dans le même temps, d’autres élus éructaient sur les bancs de gauche comme de droite : « Quelle honte ! », « C’est grave ! », « Il faut démissionner ! ».

Jean Castex fait alors signe au président de l’Assemblée nationale, Richard Ferrand : c’est lui qui répondra, pas Jean-Michel Blanquer. « J’ai bien entendu la grave affaire dont il s’agirait, ironise le premier ministre dans le brouhaha. Ces affirmations sont dénuées de tout fondement. » Jean Castex lit ses fiches, rappelle que « ce syndicat a obtenu des voix » et était représenté au Conseil national de la vie lycéenne (CNLV) : « On peut regretter ce résultat mais il est le fruit d’un processus démocratique. »

Sur cette question comme sur d’autres, Jean Castex et le gouvernement ont choisi la stratégie du contre-feu. « Peut-être a-t-il existé une époque où des partis constituaient des syndicats, lance-t-il en direction des groupes de gauche. Elle est révolue. » Et le locataire de Matignon d’annoncer que les services du ministère contrôleront les comptes d’Avenir Lycéen, mais aussi ceux de l’ensemble des associations lycéennes « depuis dix ans ».

Même à droite, on perçoit la manœuvre politique. « C’est une manière de menacer les syndicats et les élus de gauche, sourit le député LR Pierre-Henri Dumont. Le message, c’est “évitez de trop fouiller, sinon on va fouiller aussi”. Je ne connais aucune association lycéenne qui garde dix ans de comptabilité de façon rigoureuse. »

La deuxième question du jour émane d’un membre de la majorité, le président du groupe MoDem Patrick Mignola. Elle n’épargne pas l’exécutif pour autant. L’élu savoyard évoque l’évacuation violente d’un campement lundi soir, parle d’actes « inacceptables » et d’un « usage ostensiblement disproportionné » de la force. Sous les protestations du groupe LR, Patrick Mignola déplore des fonctionnaires « indignes de l’uniforme républicain » et rappelle son opposition à l’article 24 de la loi de Sécurité globale.

Là encore, c’est Jean Castex qui répond. Une manière d’affirmer haut et fort son soutien à deux poids lourds de son gouvernement, largement fragilisés par les révélations et les images de ces derniers jours. « Ces procès d’intention sont totalement infondés », clame le premier ministre, avant de saluer « l’excellent texte » que serait cette loi, nonobstant les vives critiques dont elle est l’objet. Des violences policières de la veille, Jean Castex ne pipera mot. Tout juste annonce-t-il saisir le Conseil constitutionnel au sujet de l’article 24 – l’opposition de gauche avait déjà annoncé qu’elle le ferait.

En deux questions, le premier ministre a résumé la contre-offensive gouvernementale du jour. Petit un : nier l’essentiel. La loi de Sécurité globale serait un excellent texte, il n’y aurait aucun problème avec Avenir Lycéen, etc. Petit deux : vendre d’infimes concessions comme des pas vers le compromis. Les syndicats de journalistes seront reçus à Matignon, l’article 24 sera examiné par le Conseil constitutionnel, la direction de l’enseignement va enquêter sur les subventions associatives… Petit trois : s’en prendre à ceux qui dénoncent, les « quelques articles de presse » qui « accusent » et la gauche qui instrumentalise, tantôt les lycéens, tantôt les migrants.

Dans l’hémicycle, cette stratégie a peu convaincu. Elle a surtout révélé, par contraste, la virulence des oppositions et les divisions de la majorité. Sur les bancs de La République en marche, habituellement enthousiastes à l’égard de l’exécutif, les applaudissements sont timides et de nombreux députés peinent à cacher leur circonspection.

Le reste de la séance aura été du même acabit. Devant l’insistance de l’opposition, Gérald Darmanin et Jean-Michel Blanquer ont tous deux fini par répondre. Au premier, Éric Coquerel lance : « Vous devez arrêter l’escalade [des violences policières] car ça va mal finir. » Le député insoumis demande l’ouverture d’un espace pour les réfugiés, le départ du préfet de police de Paris Didier Lallement et le retrait du soutien gouvernemental à la proposition de loi sur la Sécurité globale.

Le ministre de l’intérieur ne répondra à aucune de ces trois questions. Il prend cependant le temps de se féliciter que les images de la veille attestent que « les choses sont libres dans notre pays ». « Pour l’instant », lui répond-on en chœur sur les bancs insoumis. « Choqué » par les vidéos, Gérald Darmanin se retranche derrière l’enquête confiée à l’IGPN : « Contrairement à vous, je ne souhaite pas juger à la vox populi mais bien sur des faits. » Une poignée de députés applaudit.

Jean-Michel Blanquer, lui, n’aura pas fait évoluer d’un pouce la position tenue ces derniers jours. Interrogé en fin de séance par la députée LR Frédérique Meunier, le ministre de l’éducation nationale regrette que l’élue de droite se fasse « l’avocate de Mediapart et Libération ». Il déplie un tableau qu’il n’avait cessé de lire et d’annoter pendant la séance. Et voilà qu’il se met à énumérer les subventions allouées par son ministère… en 2018. Avant, donc, la création d’Avenir Lycéen.

Bien décidé à prouver que le syndicat n’a bénéficié d’aucun favoritisme, il finit par s’emmêler les pinceaux, marque un temps d’arrêt au moment d’évoquer l’Union nationale des lycéens. Et pour cause : à la création d’Avenir Lycéen, l’UNL a perdu la moitié de sa subvention (passée de 80 000 à 40 000 euros). Blanquer s’en sort par une pirouette et additionne trois ans de subventions reçues par l’UNL pour ne pas citer l’évidence.

Là encore, pas de quoi duper l’opposition. « C’est évident qu’il y a quelque chose de louche dans cette affaire », glisse le député LR Pierre-Henri Dumont. Les groupes communistes et insoumis demandent toujours qu’une commission d’enquête parlementaire soit créée à ce sujet. Nicolas Dupont-Aignan, le président de Debout la France, dénonce une affaire qui révèle « le vrai visage de la Macronie, celui de la manipulation ». Dans l’hémicycle, un député crie au ministre de l’éducation nationale : « Rends l’argent ! »

À l’issue de la séance, rares étaient ceux au sein de la majorité qui fanfaronnaient, malgré le vote de la loi de Sécurité globale. « On a senti le gouvernement gêné aux entournures, juge Éric Coquerel. Jean Castex est affaibli par la crise sanitaire dont la gestion est un échec, Gérald Darmanin est affaibli, Jean-Michel Blanquer aussi… »

La majorité LR au Sénat a déjà annoncé qu’elle souhaitait réécrire en partie la loi, dont beaucoup s’attendent à ce qu’elle soit censurée par le Conseil constitutionnel. En attendant, à l’instar des « gilets jaunes » présents devant le Palais-Bourbon mardi, la mobilisation se poursuit dans la rue. Une manifestation est déjà prévue samedi, depuis la place de la République.